

**PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 11 JUIN 2021**

Présents : CROSAZ Daniel Maire, JUSOT Thierry, FOUQUET Marie, Adjoint, CROSAZ Hervé Conseiller Délégué, FARDEAU Séraphin, NARDIN Stéphanie, SZYMONIAK Romain.

Procurations : PELLICER Sabine donne procuration à CROSAZ Daniel.

BLANC Jacques donne procuration à JUSOT Thierry.

Absent : DUC Christian.

Secrétaire de séance : SZYMONIAK Romain.



Début de séance : 20h00

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 13 AVRIL 2021 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) TRANSPORTS ET MOBILITES – CONVENTION ENTRE LA 3CMA ET LA REGION :

TRANSPORT ET MOBILITE La Communauté de Communes peut être délégataire de tout ou partie de la compétence « mobilité » de la part de la Région ou de toute autre collectivité publique.

A compter du 30 juin 2021, elle sera délégataire :

- De services réguliers de transport public de personne, à l'exception des services saisonniers de transports touristiques intra et inter stations de sports d'hiver.
- De services à la demande de transport public de personnes
- De services de mobilités actives, partagés et solidaires.

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

3) TARIF DE L'EAU DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021 AU 31 AOÛT 2022 :

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la tarification de l'eau 2020/2021 et demande de fixer le prix qui sera appliqué pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

Abonnement	40 €
Location de compteur	10 €
Redevance eau	1.10 € le m3
Taxe de pollution domestique	0.28€/m3
Taxe de prélèvement	Tarif 2021

Le tarif de l'eau reste inchangé pour 2021/2022

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

4) RAPPORT DE L'EAU 2020 :

Le rapport d'indication sur le réseau nous est présenté :

- 5 Captages sont présents sur la Commune : - 2 en service – 3 en réserve
- Réservoirs en service : 4
- Longueur du réseau : 7,500 km
- Bouches à incendie : 17

Le rapport des indicateurs techniques de l'eau potable est présenté

Le rapport des indicateurs financiers de l'eau potable est présenté

- le prix de revient du m³ (consommation + assainissement) pour une consommation de 120m³ – 1.51€/m³

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et l'assainissement est approuvé à l'unanimité.

5) SUBVENTIONS ACCORDES AU TITRE 2021 AUX ASSOCIATIONS :

Associations retenues pour le versement d'une subvention pour l'année 2021 :

- Association Sport et Handicap.....150€
- La Ligue contre le cancer.....150€
- Association Pied à l'Etrier.....100€
- Comité des Fêtes de Montvernier.....150€
- Maurienne Escalade.....150€
- Cam Rugby.....150€

Vote à l'unanimité pour un montant de 850€

6) MOTION DE DEFENSE DU PASTORALISME CONTRE LES ATTAQUES DU LOUP:

Le Conseil Municipal est sollicité pour adopter une motion de soutien aux éleveurs, élus et habitants de Jarrier suite à de nouvelles attaques du loup.

Des attaques ont aussi été signalées dans plusieurs autres communes de la 3CMA : Saint-Jeand'Arves, Saint Julien Montdenis, mais aussi ailleurs en Maurienne, comme à Saint-Colomban des Villards.

Au-delà de l'émotion que suscitent ces attaques sanglantes, et les craintes partagées par les habitants, la question est posée de l'équilibre des usages de la Montagne. Depuis ces dernières années, l'élevages pastoral est menacé dans son équilibre économique, alors qu'il est indispensable à l'aménagement et à l'entretien de nos espaces naturels. Le tourisme estival est directement menacé, tant par la fermeture potentielle des paysages que par les mesures de protections qui sont rendues nécessaires.

Après cette longue crise sanitaire, nous constatons que la Montagne doit se vivre toute l'année, et qu'elle ne peut se résumer à des pieds de ski et à une réserve pour le prédateur. La solution n'est pas l'éradication de l'espèce, mais une régulation adaptée aux contextes locaux, pour préserver un équilibre entre les différents usages de la Montagnes, pour la survie des savoir-faire agricoles ancestraux, l'aménagement du territoire, et la découverte apaisée de nos montages pour nos visiteurs.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

7) DELIBERATION –SDES TRAVAUX SALLE POLYVALENTE :

Le Maire donne lecture au conseil municipal de la proposition du SDES, consistant à lui confier la gestion des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) issus de travaux d'efficacité énergétique réalisés par la commune sur son patrimoine bâti, afin de les regrouper avec d'autres opérations.

Différents scénarii sont proposés par le SDES, notamment en fonction de la date d'engagement des opérations. Aussi, le principe de la valorisation financière de ces CEE au bénéfice de la collectivité repose sur des modalités définies dans la convention de valorisation des CEE jointe en annexe.

Cette convention pluriannuelle, à établir entre le SDES et la commune, définit les attributions des parties et décrit les différentes procédures applicables.

La commune conserve la possibilité de réserver son choix sur les opérations pour lesquelles elle envisage ou non de confier la gestion de ses CEE au SDES. Ce n'est que lorsque ce choix est arrêté que les dossiers concernés et la gestion des CEE afférents, ne peuvent plus être confiés à une autre collectivité ou un autre organisme.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

8) QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS :

- Jobs d'été : 1 candidature a été déposé en mairie pour la durée du 15 juillet au 15 août 2021.
- Travaux terrassement, accotement au niveau de la route du Fragnin, un devis a été demandé.
- Restaurant, fin du bail 30 juin 2021, de nouveaux locataires sont espérés prochainement.
- des bennes pour les encombrants seront mises à disposition par le SIRTOM du 3 au 8 août 2021 inclus – semaine 31.

Fin de séance : 22h00

Le Maire, Daniel CROSAZ